

Pour une alimentation durable et une agriculture urbaine créatrices de nouveaux liens urbains - ruraux.

30/01/2017 Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Si les industries agroalimentaires ont nettement dominé la consommation des citadins de la deuxième moitié du XXe siècle, nous le savons, nous vivons depuis 25 ans une véritable révolution environnementale, alimentaire et sanitaire.

Il nous appartient de l'encourager pour permettre aux citoyens d'adopter un mode d'alimentation plus sein, respectueux de leur santé et de leur environnement. Cela implique bien sûr d'accompagner les évolutions de la chaîne alimentaire traditionnelle, du producteur au consommateur.

L'alimentation doit en outre être replacée au cœur d'une nouvelle relation territoriale, qui permettra de renouer les liens entre les urbains et les ruraux. Notre Métropole se montrera durable et résiliente si elle parvient à préserver le système alimentaire agricole à chacune de ces étapes.

Le plan d'action que je vous présente aujourd'hui apporte une réponse concrète et ambitieuse à tous ces enjeux fondamentaux et je veux bien sûr remercier très chaleureusement l'Exécutif dans son ensemble et plus particulièrement Pénélope KOMITÈS, Célia BLAUEL, Olivia POLSKI, Antoinette GUHL, Jean-Louis MISSIKA, Mao PENINOU, ainsi que toutes les équipes de l'administration pour la préparation de ce plan d'action extrêmement ambitieux et très concret.

Notre objectif est clair, il s'agit d'abord de permettre à tous les Parisiens d'avoir accès à des produits de qualité dont la culture, la transformation et la vente favorisent le développement des territoires et présentent un impact réduit sur l'environnement.

Paris-ville est le premier acheteur public de produits issus de l'agriculture durable. Notre Plan d'alimentation durable 2015-2020 prévoit de porter à 50 % la part de l'alimentation durable dans l'ensemble de la restauration collective des services de la Ville. Nous œuvrons également à lever les obstacles pouvant limiter l'accès des petits producteurs locaux à la commande publique. C'est un vrai sujet. Le renouvellement du conventionnement entre la Ville et les caisses des écoles fin 2017 pourra aussi renforcer nos efforts.

Il s'agit aussi du soutien au commerce et à la distribution de proximité parce qu'il est essentiel pour garantir l'accès à des produits locaux de qualité et pour la protection des savoir-faire gastronomiques artisanaux. Nous sommes fiers à Paris d'avoir des artisans et commerçants avec une belle vitalité.

Depuis 2001, nous menons une politique active pour préserver, soutenir et installer les commerces alimentaires et artisans de bouche à travers notamment des dispositifs innovants tels que "Vital'Quartier", avec les saisons 1 et 2.

Le contrat "Paris Commerce" amplifiera cette dynamique et la mise en place d'une structure de coopération interbailleurs pour la commercialisation de leurs 6.500 locaux d'activité en pied d'immeuble permettra, elle aussi, de mobiliser au mieux ce parc pour favoriser l'installation de commerces alimentaires.

Nous continuerons à nous opposer à l'implantation de grandes surfaces alimentaires, je le dis avec force, lorsqu'elles menacent l'offre de proximité et je me réjouis, à cet égard, du vote dans la loi sur le statut de Paris, d'un amendement renforçant la régulation de ce type d'implantation, qui menace les petits commerces ici et les terres agricoles en Grande Couronne.

Nous travaillons avec la S.E.M.A.-EST pour soutenir l'installation de magasins de vrac, il y en a plusieurs d'ouverts notamment dans le 10e arrondissement de Paris.

Les 82 marchés couverts et découverts seront toujours au cœur de la stratégie municipale. 3 nouveaux marchés biologiques vont s'ajouter bientôt aux 3 existants. 2 nouvelles halles alimentaires seront en outre ouvertes. Un quai fermier réservé aux producteurs locaux sera créé dans la continuité de la reconquête des rives de la Seine sur ce nouveau parc, celui des rives de la Seine.

Créer une logistique durable aussi pour les circuits courts constitue un enjeu majeur pour maintenir le commerce alimentaire de proximité. C'est l'objet de la Charte logistique durable signée avec une centaine de partenaires en 2013. Nous avons modifié le P.L.U. afin de réserver une soixantaine de nouveaux espaces de logistique urbaine dans Paris. La construction par la Sogaris d'une halle logistique à Chapelle International s'inscrit également dans cette démarche. Nous travaillons aussi avec Rungis pour promouvoir et structurer les filières des circuits courts avec l'ouverture en 2015 du pavillon des producteurs locaux. Les innovations numériques développées par les "start-up" soutenues par "Paris&Co" contribuent aussi à développer les plateformes de logistique durable.

Nous avons toujours voulu que le commerce traditionnel soit appuyé par l'innovation, et notamment le fait que nous soyons une capitale européenne et mondiale du numérique nous aide.

Ces dernières années, la gastronomie a vécu aussi de profondes évolutions. Nous encourageons le développement d'une nouvelle économie collaborative et coopérative de l'alimentation, qui contribue activement à promouvoir les produits de l'agriculture francilienne à un prix accessible. Je pense notamment aux A.M.A.P., mais bien sûr à "La Ruche qui dit oui", ou encore à "La Louve", dont nous parlions tout à l'heure, chère Antoinette GUHL.

Nous avons également lancé il y a un an un incubateur en innovation alimentaire, le "smart food Paris". Un nouvel appel à projets sera en outre lancé en 2017 pour une trentaine d'emplacements de "popote roulante", nom labellisé désormais, pour ne pas utiliser toujours l'anglais, et qui remplacent donc les "food truck" - je le redis : "popote roulante" -, empruntés à nos collègues québécois. La cuisine de rue est donc aussi en plein essor.

La lutte contre le gaspillage alimentaire doit aussi être une priorité. Nous nous y attelons dans le cadre du plan stratégique adopté en 2015, mais aussi via des dispositifs de récupération-redistribution d'invendus alimentaires.

Dans ce contexte, Paris a vocation à devenir une nouvelle terre d'agriculture urbaine, je l'ai dit dès le début de ce mandat, où émergent de nouveaux échanges urbains ruraux. Dans ce but, nous avons décidé d'atteindre 100 hectares de murs et toitures végétalisés en 2020, chère Pénélope KOMITÈS, dont 33 hectares d'agriculture urbaine, objectif formalisé dans la charte "100 hectares" signée il y a un an, et qui verra bientôt de nouveaux partenaires s'y associer. Je pense à beaucoup de partenaires privés. On en a en face de nous, avec le B.H.V., mais on a beaucoup, beaucoup de grands magasins, d'hôtels, de restaurants qui, sur leur toit, pratiquent aujourd'hui cette agriculture urbaine.

L'appel à projets "les Parisculteurs" prolonge et amplifie cette dynamique. Cela a été un succès. La première promotion a permis, permettra de mobiliser 5,5 hectares de végétalisation aménagée sur des bâtiments parisiens, dont 5,2 hectares d'agriculture urbaine, et 500 tonnes de produits comestibles sont ainsi produits chaque année à Paris. Un nouvel appel à projets "Parisculteurs 2" sera lancé en 2017 et il se donnera comme objectif supplémentaire de réaliser des projets sur des copropriétés, d'associer davantage les agriculteurs de petite et de grande couronne et de mobiliser les structures d'insertion par l'activité économique.

De nombreux projets d'agriculture urbaine sont à l'œuvre, notamment dans le cadre du budget participatif et du programme "cultiver en ville", mais aussi au sein de la très belle Ferme de Paris dans le 12e arrondissement, Madame la Maire, qui accueillera bientôt une nouvelle parcelle permacole, avec une activité de maraîchage bio productif. Je vous invite à aller visiter cette ferme de Paris. Beaucoup d'enfants la visitent avec leurs écoles et avec leurs parents. C'est vraiment un lieu magnifique au bois de Vincennes. De l'orge, du houblon seront également cultivés dans le bois de Vincennes en vue de produire et de brasser une bière de Paris. Vous savez que nous avons accueilli, nous accueillons notamment dans le 18e arrondissement, Monsieur le Maire du 18e, des brasseurs qui fabriquent une très bonne bière parisienne, à la Goutte d'Or notamment.

Nous encourageons par ailleurs l'installation bien sûr de ruches et la valorisation de miel de Paris. Nous créerons l'Ecole parisienne de la permaculture, qui s'appuiera sur une offre de formation portée par l'école Du Breuil, en coordination avec la Ferme de Paris. Et nous lancerons enfin, en 2017, les trophées de l'agriculture urbaine pour récompenser ces agriculteurs, non pas d'un nouveau temps, parce que ce sont des agriculteurs, sauf qu'ils sont en ville.

La participation citoyenne est au cœur des projets d'agriculture urbaine, et en témoigne l'essor aussi, bien sûr, des jardins partagés. Le nombre de projets de végétalisation proposés lors du budget participatif, l'investissement de ces tiers lieux, comme la Recyclerie, le succès des bourses aux plantes organisées par la Ville et du permis de végétaliser, la plateforme numérique "végétalisons Paris", qui sera lancée au printemps, fédérera toutes ces démarches.

Pour créer de nouvelles réciprocités entre la ville et la campagne, nous devons connecter l'agriculture urbaine et l'écosystème agricole francilien, c'est essentiel, développer des partenariats avec les agriculteurs de petite et de grande couronne. Ça n'a pas l'air de trop vous brancher, mais on va le faire. Elle doit permettre de partager des savoir-faire, d'offrir un débouché économique aux producteurs en pleine terre - ça ne vous branche toujours pas plus, mais bon, ailleurs, cela nous branche - et d'aider aussi les projets d'agriculture urbaine à trouver un équilibre économique.

C'est pourquoi nous souhaitons travailler en partenariat avec tous les acteurs concernés - nous le faisons déjà : les Chambres d'agriculture, le pôle "Abiosol", l'Association française d'agriculture urbaine professionnelle. Le projet "solidarité Paris campagne" créera des jumelages entre Paris et des villes de zones rurales ou périurbaines. "Biodivertaire", véritable salon de l'agriculture urbaine,

sera aussi un salon organisé avenue Foch du 3 au 5 juin 2017. Il incarnera cette rencontre entre les urbains et les ruraux.

Je veux insister sur ce point : nous sommes des habitants de la Capitale, du cœur de la zone dense de la Métropole. Nous devons aussi, dans le travail qui est le nôtre, faire en sorte que l'on protège, que l'on préserve les terres agricoles et les terres naturelles autour de cette métropole. Il nous faut avoir une stratégie. Je le sais, beaucoup ici sont d'accord, et nous porterons cette vision au sein de la Métropole du Grand Paris. Il nous faudra aussi la porter au sein de la Région. Nous ne pouvons pas nous permettre un mitage des terres agricoles, un abandon de ces terres agricoles ou de ces terres naturelles tout autour de Paris. Nous en avons besoin. L'urbanisation doit être maîtrisée. La zone dense doit continuer effectivement son développement, mais sans s'étendre sur les terres agricoles.

Il faut qu'il y ait une stratégie claire de l'ensemble des collectivités Paris, Métropole et Région pour réussir. Nous ne pourrons pas avoir un espace de vie de qualité si nous empiétons, comme cela se fait encore malheureusement trop aujourd'hui, avec une pression très forte, sur les terres agricoles, et notamment sur le foncier agricole, qui pousse un certain nombre de communes et de propriétaires à essayer de faire la bascule et à passer ces terres agricoles en terres constructibles. Et ce plan, que nous portons ensemble, vise à donner des perspectives à ceux qui doivent pouvoir vivre de leur travail dans cette agriculture autour de Paris.

J'espère que nous nous retrouverons dans cet objectif commun, y compris pour le porter au niveau régional.

Nous élaborons donc une stratégie alimentaire territoriale et nous poursuivons également notre partenariat avec des agriculteurs, par exemple à travers "Eau de Paris", chère Célia, qui s'est fixé de nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2020 pour protéger les ressources en eau. Nous progresserons dans la stratégie "zéro déchets", et là, c'est Mao PENINOU et également Antoinette GUHL qui y travaillent, en encourageant la production de compost, de biogaz, notamment via un plan "compost 2016-2020". La généralisation de la collecte des déchets alimentaires chez l'habitant sera également initiée en 2017. Nous avons l'expérimentation dans le 2e et le 12e arrondissement de Paris, et nous allons généraliser. Et grâce à cela, le territoire parisien sera en capacité, d'ici quelques années, de contribuer à la production de 30.000 tonnes de compost par an.

Mes chers collègues, renouer avec une alimentation durable et redonner sa juste place à l'agriculture urbaine sont des objectifs à notre portée. Tout faire pour y parvenir est notre devoir. Il y a là un double enjeu de transition écologique, énergétique et de santé publique. Un triple enjeu. Nous pouvons et devons permettre l'émergence d'une nouvelle économie agricole où les circuits courts, la proximité, la diversification, les pratiques culturales respectueuses de l'environnement protègent les producteurs et les consommateurs aujourd'hui et demain, car nous construisons aujourd'hui ce monde de demain.

Je remercie à nouveau l'ensemble de l'Exécutif, et plus particulièrement Pénélope KOMITÈS, Célia BLAUEL, Olivia POLSKI, Antoinette GUHL, Jean-Louis MISSIKA, Mao PENINOU et toutes leurs équipes, pour l'élaboration de ce plan d'actions essentiel, visionnaire et concret. C'est comme cela que l'on fait bouger les choses.

Je vous remercie.